

SÉRIE DE PAPIERS OCCASIONNELS

Pérennisation de l'instabilité en
République Démocratique du
Congo : lorsque le Kivu tousse,
Kinshasa a de la fièvre



Par Joyce Muraya et John Ahere

NUMÉRO 1, 2014



Pérennisation de l'instabilité en République Démocratique du Congo : lorsque le Kivu tousse, Kinshasa a de la fièvre

Par Joyce Muraya et John Ahere

Série de Papiers Occasionnels : Numéro 1, 2014

A propos de l'ACCORD

Le Centre Africain pour la Résolution Constructive des Conflits (ACCORD) est une organisation non-gouvernementale qui travaille à travers toute l'Afrique dans la quête de solutions africaines aux divers défis auxquels le continent fait face. L'objectif principal de l'ACCORD consiste à influencer les évolutions politiques à travers des propositions de voies de résolution de conflits, de dialogue et de développement institutionnel comme alternatives à la violence armée et aux conflits irréductibles.

Remerciements

Les auteurs tiennent à remercier tous les collègues, notamment Daniel Forti, Charles Nyuykonge et Sabrina Ensenbach pour leurs contributions inestimables à la structuration et à la fixation du contenu de cet article ainsi que Petronella Mugoni pour sa contribution à sa mise en forme. Les auteurs expriment aussi leur reconnaissance aux collègues des unités de Médiation et de Consolidation de la Paix de l'ACCORD pour leur avoir accordé le temps et l'espace pour mener la recherche nécessaire à la rédaction de cette publication.

A propos des auteurs

Joyce Muraya est détentrice d'un Master en Relations Internationales de l'Université Américaine Internationale de Nairobi, au Kenya. Muraya a, dans le passé, travaillé au sein du Ministère des Affaires Etrangères du Kenya pendant une année et demi ainsi que presté comme stagiaire au sein de l'Unité de Consolidation de la Paix de l'ACCORD pendant neuf mois.

John Ahere est un chargé de programme principal au sein de l'Unité de Médiation de l'ACCORD. Ses domaines de recherche comprennent la politique internationale ainsi que la transformation des conflits communautaires et transfrontaliers en Afrique. Ahere est détenteur d'un Master en Etudes Internationales de l'Université de Nairobi (Kenya), d'un Diplôme Supérieur en Administration des Projets ainsi que d'un diplôme en Science Politique et Sociologie de l'Université de Nairobi. Son livre, *The paradox that is diplomatic recognition: Unpacking the Somaliland situation*, a été publié à Anchor Academic Publishing.

Notice

Les vues exprimées dans cet article ne reflètent pas nécessairement celles de l'ACCORD. Alors que tous les efforts ont été fournis pour garantir que les informations contenues dans ce rapport sont correctes, aucune responsabilité ne sera acceptée en ce qui concerne les pertes ou dommages éventuels pouvant être encourus par toute personne du fait de l'usage des informations contenues dans cet article.

Copyright © 2014 ACCORD

Cet article peut être téléchargé gratuitement sur le site web de l'ACCORD : www.accord.org.za. Tous droits réservés. A part les usages autorisés pour des fins d'étude privée, de recherche, de critique ou de revue, tel que permis par le *Copyright Act*, aucune partie de cet article ne peut être reproduite, stockée sous un système récupérable ou transmise, sous aucune forme et par aucun moyen, électronique, mécanique, photocopié, enregistré ou autrement, sans la permission préalable de l'éditeur.

ISSN 1608-3954

ACCORD, Boîte Postale X018, Umhlanga Rocks 4320, Afrique du Sud

Traduction : Sadiki Koko, Contrôle de qualité : Amel Lamamra

Mise en forme et mise en page : Keegan Thumberan

Imprimeur : Process Litho, Afrique du Sud

Sommaire

Acronymes et abréviations	4
Résumé	6
Introduction	6
La situation de la RDC	10
Pourquoi les conflits en RDC semblent-ils irréductibles ?	19
Les efforts de réhabilitation post-conflit en RDC	29
Recommandations	35
Conclusion	39
Références	41
Carte de la RDC	47

Acronymes et abréviations

ACCORD	Centre Africain pour la Résolution Constructive des Disputes
AFDL	Alliance de Forces Démocratiques pour la Libération du Congo
APR	Armée Patriotique Rwandaise
CAP	Cadre d'Assistance pour Pays
CIRGL	Conférence Internationale sur la Région des Grands-Lacs
CNDP	Congrès National pour la Défense du Peuple
DISRP	Document Intérimaire de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
DSCRP	Document de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté
FAR	Forces Armées Rwandaises
FARDC	Forces Armées de la République Démocratique du Congo
FDD	Forces pour la Défense de la Démocratie
FDLR	Forces Démocratiques de Libération du Rwanda
FPR	Front Patriotique Rwandais
ISSSS	Stratégie Internationale d'Appui à la Sécurité et à la Stabilisation
M23	Mouvement du 23 Mars
MLC	Mouvement de Libération du Congo
MONUC	Mission de l'Organisation des Nations Unies en République Démocratique du Congo
MONUSCO	Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la Stabilisation en République Démocratique du Congo
ONG	Organisations Non-Gouvernementales
ONU	Organisation des Nations Unies
RCA	République Centrafricaine
RCD	Rassemblement Congolais pour la Démocratie

Pérennisation de l'instabilité en République Démocratique du Congo

RCD-ML	Rassemblement Congolais pour la Démocratie-Mouvement de Libération
RCD-N	Rassemblement Congolais pour la Démocratie-National
RDC	République Démocratique du Congo
STAREC	Plan de Stabilisation et de Reconstruction pour les Zones Affectées par la Guerre
UA	Union Africaine
UNSSSS	Stratégie d'Appui de l'ONU à la Sécurité et à la Stabilisation

Résumé

L'instabilité actuelle en République Démocratique du Congo (RDC) a son origine dans le règne de l'ancien Président Mobutu Sese Seko au cours des années 1980. La décadence économique du pays fut exacerbée par la fin de la Guerre Froide en 1991 ainsi que la rupture avec le système économique et politique international. La RDC est devenue la source de plusieurs conflits pendant de nombreuses années. La décennie 1990 a coïncidé avec une forte dégradation de la situation de paix et de sécurité dans le pays, créant une situation de crise grave qui continue à préoccuper le monde jusqu'à ce jour. Ces dernières années, les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu (le Kivu) sont devenues l'épicentre de la violence en RDC. Les dynamiques dans les deux provinces sont complexes, entraînant de graves conséquences en ce qui concerne la sécurité humaine dans la région des Grands-Lacs. Cet article vise à contribuer à une meilleure compréhension du lien entre les conflits au Kivu et la persistance de l'instabilité périodique en RDC. Il analyse et critique les efforts de stabilisation post-conflit entrepris dans le pays depuis la fin de la Deuxième Guerre du Congo. L'article conclut que la résolution de différents conflits en RDC exige une meilleure compréhension des causes des foyers spécifiques des tensions, notamment ceux du Kivu, et ceci devra contribuer à l'identification des solutions durables aux confrontations armées. Enfin, l'article fait un nombre de propositions qui, une fois mises en œuvre, pourront contribuer à sortir le Kivu et, par extension, la RDC, de sa longue période de crise.

Introduction

Depuis près de deux décennies, plusieurs régions de la RDC font face à de sévères situations d'instabilité. Les conflits armés dans le pays ont leur origine au début des années 1990 lorsque le génocide rwandais de 1994 propulsa une vague de réfugiés vers la RDC (Di Piazza 2008). Ce flux migratoire avait exacerbé les tensions ethniques entre différents groupes dans le pays, ainsi qu'entre les communautés locales et les réfugiés, entraînant ainsi à l'irruption d'une guerre régionale en 1996. Au cours de cette année, Laurent-Désiré Kabila mena une coalition des mouvements rebelles congolais, appuyée par les armées nationales du Rwanda et de l'Ouganda, déterminée à chasser le régime Mobutu du pouvoir.

Pérennisation de l'instabilité en République Démocratique du Congo

En mai 1997, Mobutu quitta le pays alors que les troupes commandées par Kabila pénétrèrent la capitale Kinshasa. Il s'ensuivit alors l'auto-proclamation de Kabila comme nouveau Chef de l'Etat de la RDC, mettant ainsi officiellement fin à ce que l'on convient d'appeler la Première Guerre du Congo (1996–97). Prunier (2009) insiste que le génocide rwandais et ses conséquences ne constituent nullement la cause de l'implosion dans le Bassin du Congo quand bien même ils ont été un catalyseur important d'une crise qui couvait déjà depuis plusieurs années. En 1998, Kabila rompit avec ses alliés rwandais et ougandais avec comme conséquence l'éclatement d'une confrontation armée. Ruddock (2001) observe qu'après plusieurs défaites militaires du régime Kabila, l'intervention de l'Angola, de la Namibie et du Zimbabwe (alliés à Kabila) eut pour résultat l'occupation du territoire de la RDC par des milliers de troupes étrangères. Il s'ensuivit une grande guerre régionale, connue sous le nom de Deuxième Guerre du Congo (1998–2003), mais aussi appelée la « Guerre Mondiale Africaine » (Karbo et Mutisi 2012:396). Ce conflit particulièrement destructeur dura cinq années et causa la mort de plus de trois millions de personnes, essentiellement à cause de la violence, des maladies et de la famine (Di Piazza 2008). A la suite de l'assassinat de Laurent-Désiré Kabila le 16 janvier 2001 par l'un de ses gardes du corps, Joseph Kabila – jusque-là un général au sein de l'armée congolaise – prit le pouvoir. Au moment de sa mort, Laurent-Désiré Kabila avait été à la tête de la RDC pendant près de quatre années.

L'Accord Global et Inclusif sur la Transition en RDC, aussi connu sous le nom de l'Accord de Pretoria, signé le 16 décembre 2002, signala le début de la fin de la Deuxième Guerre du Congo. L'accord mit en place un cadre négocié détaillant la procédure à suivre dans l'établissement d'un gouvernement opérationnel de transition et accepté par tous. Ce gouvernement devait prendre en compte les intérêts de différentes parties impliquées dans le conflit et préparer l'organisation des élections nationales et provinciales avec l'appui de la communauté internationale. L'accord posait aussi les bases d'une constitution de la transition sur laquelle devait se fonder le gouvernement intérimaire du 18 juillet 2003. Depuis 2003, il existe un gouvernement souverain reconnu à Kinshasa. Cependant, le pays continue à faire face à des défis importants en

matière de paix provenant principalement de la partie orientale de son territoire. Joseph Kabila gouverne un pays en proie à des fractures internes et buté de manière plus ou moins constante à des défis d'affirmation de son Etat.

Cet article vise à établir un lien entre les réalités dans le Kivu et l'instabilité en RDC. Le choix du Kivu est motivé par l'hypothèse selon laquelle les guerres dans les deux provinces du Kivu sont complexes et liées et contribuent directement à l'instabilité nationale en RDC. Dans le présent article, le choix du Kivu découle de l'observation des auteurs selon *laquelle lorsque le Kivu tousse, Kinshasa a de la fièvre*. La stabilité de Kinshasa en tant que capitale de la RDC est d'autant plus importante qu'elle est le siège du pouvoir politique légitime. C'est pour cette raison que toute rébellion qui a vu le jour au Kivu a eu pour cible ultime la ville de Kinshasa. La force imaginaire de Kinshasa est donc symbolique pour la stabilité globale de la RDC et, ce faisant, de toute la région des Grands-Lacs.

La partie orientale de la RDC a connu le conflit violent le plus meurtrier du pays, en dehors de la rébellion katangaise (1960–1965) dans laquelle Laurent-Désiré Kabila était impliqué.¹ La première rébellion, au lendemain de la fin de la guerre froide, avait pour objectif de chasser Mobutu du pouvoir et avait débuté dans la ville de Goma au milieu des années 1990. L'Est de la RDC fut aussi le point d'entrée de la deuxième rébellion à la fin des années 1990. Au milieu de l'année 2004, une crise survint à Bukavu à la suite d'affrontements entre les troupes loyales au Colonel Jules Mutebusi et au Général Prosper Nabilwa. Les deux camps se battaient pour le contrôle de la ville de Bukavu, le chef-lieu de la province du Sud-Kivu qui fait frontière avec le Rwanda. Même si, du point de vue théorique, Mutebusi faisait partie de l'armée congolaise, il restait loyal aux rebelles du Rassemblement Congolais pour la Démocratie (RCD) basé à Goma, Nord-Kivu (International Crisis Group 2004). Au milieu de l'année 2007, le Nord-Kivu a connu une crise de faible intensité entre les forces gouvernementales et les troupes menées par le Général renégat Tutsi Laurent Nkunda. Nkunda, un ancien commandant du RCD lors de la Deuxième Guerre du Congo, fut intégré au sein des Forces Armées de la République Démocratique du Congo (FARDC) –

1 Pour plus d'information sur cette crise, lire Coufal, L. 2004. *Mercenaries in Katanga's secession crisis, 1960–1963: Their roles, actions and implications*. Washington, Université de Western Washington.

l'armée congolaise régulière – et promu au grade de général après la signature de l'Accord de Pretoria en 2002. Cette guerre de faible intensité en 2007 était le résultat des tensions qui avaient suivi la défiance par Nkunda des ordres de la hiérarchie des FARDC lui demandant de quitter le Nord-Kivu (où il était établi) et sa décision d'envahir la ville de Bukavu. Après sa défection, il forma le Congrès National pour la Défense du Peuple (CNDP) en décembre 2006. La rébellion se développa vite en une grande confrontation qui exacerba les longues animosités entre les Tutsi, les Hutu et les autres communautés. Les combats entraînèrent la mort de milliers de combattants et de civils ainsi que le déplacement forcé de plus de 2.6 millions de personnes (International Displacement Monitoring Centre 2013).

La complexité des conflits à l'Est de la RDC est due au fait que chacun des acteurs possède des revendications légitimes et est responsable d'importantes violations des droits de l'homme en même temps. De nombreux groupes armés étrangers et nationaux continuent à opérer à l'Est de la RDC. Les groupes et les allégeances se forment sur des bases communautaires et patrimoniales au-delà des soutiens rwandais et ougandais (Enough Project 2012). En mars 2012, les troupes du Mouvement du 23 Mars (M23) s'embarquèrent dans une rébellion lorsque le Général Bosco « le Terminator » Ntaganda pilota une mutinerie par une frange de soldats des FARDC (Rift Valley Institute 2013). Le Rift Valley Institute (2012) estime qu'à son apogée, le M23 comptait entre 1.500 et 2.500 combattants qui livrèrent des combats contre l'armée congolaise à Rutshuru, au Nord-Kivu. Le M23, une extension de la rébellion du CNDP (sous un autre nom), fut un mouvement redoutable à cause, entre autres, du soutien soupçonné du Rwanda en armements lourds, troupes, recrues et territoire de repli (United Nations Security Council 2012).

Cet article se subdivise en trois sections. La première se focalise sur les dynamiques ayant caractérisé le contexte de l'irruption des conflits en RDC. La deuxième section présente les arguments relatifs à la persistance des conflits en RDC malgré les efforts consentis pour les résoudre. La troisième section passe en revue certaines des stratégies de stabilisation post-conflit mises en œuvre par les acteurs nationaux et internationaux en vue de contribuer au processus de transformation en RDC.

La situation de la RDC

La maîtrise des particularités des conflits en RDC est d'une importance capitale, car elle permet d'identifier les causes profondes des conflits qui, à leur tour, peuvent conduire soit à l'escalade soit à la de-escalade des conflits. Wehr (2006) affirme que :

Lorsqu'un conflit surgit, il produit une confusion considérable... Des décisions imprudentes et coûteuses sont souvent prises suite à une mauvaise compréhension des faits tels qu'ils se déroulent. Pour autant que la manière dont un conflit surgit détermine son coût éventuel, il importe que tous ceux qui interviennent connaissent très exactement ce qui est entrain de se passer.

En vue de comprendre et d'analyser un conflit, les participants doivent prendre en considération les aspects spécifiques du conflit. En RDC, lesdits aspects spécifiques incluent (mais ne sont pas limités à) :

- la bureaucratie d'Etat
- les frontières nationales héritées de la colonisation
- la marginalisation et l'assujettissement des communautés
- la conscience et les identités ethniques
- la corruption.

La formation de la bureaucratie d'Etat et l'incapacité de construire les capacités congolaises

Il sied de rappeler qu'au cours de plus de 70 ans de leur gestion de la RDC, les Belges ont traité les Congolais de manière très violente, les ont exploités économiquement et les ont négligés politiquement (Shurtleff et Aoyagi 2009). Shurtleff et Aoyagi (2009) estiment que les Congolais n'étaient pas adéquatement préparés à l'indépendance pour autant qu'ils manquaient d'infrastructures sur lesquelles bâtir un Etat indépendant. Pendant toute la période coloniale, la Belgique n'avait jamais accordé une priorité au développement d'une classe africaine instruite à même de prendre la relève du

pouvoir et du contrôle politique sur le vaste territoire après l'indépendance. Il n'était donc pas surprenant que la nouvelle élite politique se montrât totalement incapable de faire face aux défis de gestion d'un nouvel Etat indépendant (Falola et Oyebade 2010). Cette incompétence a eu pour conséquence l'anarchie – des tensions politiques, militaires, ethniques et raciales s'étaient répandues dans le pays quelques jours seulement après l'indépendance. Le premier coup d'Etat de Mobutu, le 14 septembre 1960, mit en place un gouvernement intérimaire qui remplaça le parlement pendant six mois entre 1960 et 1961. Ce gouvernement était largement constitué de jeunes universitaires et même d'étudiants (International Business Publications 2011). Différents gouvernements civils instables se succédèrent à Kinshasa alors que la réalité du pouvoir était entre les mains du « Groupe de Binza », constitué de proches associés de Mobutu et vivant pour la plupart à Binza, un quartier prospère de la capitale (International Business Publications 2011). L'existence de ce groupe et ses machinations contribuèrent à l'émergence d'une bureaucratie faible, inefficace, incompétente et inefficace, caractérisée par des relations patron-client tout au long du règne de Mobutu (Bertelsmann Transformation Index 2006). Et même après la chute de Mobutu, la direction de l'administration publique congolaise, plus particulièrement au niveau gouvernemental, est restée inféodée aux intérêts politiques alors que la majorité des fonctionnaires publics était sous la coupe de l'influence politique, mettant ainsi en danger le principe de la promotion méritocratique (Stearns 2012).

La gouvernance du Kivu a toujours fait l'objet de controverses, surtout depuis la fin de la Deuxième Guerre du Congo. Les rebellions qui ont vu et continuent à voir le jour dans la région sont en général centrées autour des questions fondamentales sur l'identité des autorités politiques et militaires qui gouvernent le Kivu. Différents gouvernements successifs à Kinshasa se sont toujours préoccupés d'avoir une mainmise sur les autorités en place au Kivu. Ce faisant, ils contribuent aux malentendus qui ont été à la base des conflits armés, y compris la tentative par les autorités de Kinshasa de transférer Ntaganda et certains anciens officiers du CNDP (pour la plupart des Tutsi) intégrés dans les FARDC en dehors du Kivu. Cette situation contribua directement à l'irruption de la rébellion du M23 (Rift Valley Institute 2012).

Délimitation des frontières coloniales et implications pour l'ancienne colonie

Le contact historique avec l'Occident a une influence importante sur la situation actuelle de la RDC. Le Roi des Belges, Léopold II, possédait la RDC, connue alors sous le nom d'Etat Indépendant du Congo, comme un empire commercial privé au terme d'une démarcation arbitraire des frontières sensées séparer les Etats africains (Frederking 2007). Dès les premières années de la présence belge au RDC, les autorités coloniales belges s'étaient évertuées à réduire l'influence de la monarchie rwandaise sur les populations de l'Est du Congo (Vlassenroot 2004). En 1910, un accord fut signé entre la Belgique et deux autres puissances européennes en vue de redessiner les frontières de l'Etat Indépendant du Congo. En conséquence, l'axe Kivu–Mulera–Ndorwa devint une région partagée entre trois pouvoirs impérialistes européens par l'entremise de l'Accord anglo–allemand–belge de 1911 (Murindwa–Rutanga 2011). Depuis lors, les populations de langue Kinyarwanda devinrent des peuples indigènes ou autochtones dotés de leur propre autorité coutumière, une situation qui fut par la suite disputée par les autres groupes ethniques vivant dans la région (Vlassenroot 2004).

Il existe des cartes précoloniales montrant que de larges parties du Nord-Kivu faisaient précédemment partie du territoire du Rwanda (Turner 2007). C'est le cas du territoire de Bwisha dont les habitants parlent le Kinyarwanda. La décision des pays africains de maintenir les frontières telles qu'héritées de la colonisation eut pour conséquence que les frontières de la RDC ne respectaient pas la distribution géographique des groupes ethniques.

De manière plus particulière, le groupe ethnique tutsi était transfrontalier, se retrouvant sur les territoires du Burundi, de la RDC, du Rwanda, de la Tanzanie et de l'Ouganda (DeRouen et Heo 2007). De manière tout à fait naturelle, beaucoup de Tutsi s'identifiaient d'abord par rapport à leur appartenance ethnique avant de se reconnaître dans les frontières nationales ainsi établies par les pouvoirs coloniaux (DeRouen et Heo 2007). A cet égard, Kahler (2002) observe que :

Un examen du concept de la territorialité conduit à une formulation beaucoup plus contextuelle et dynamique d'une unité de variation plutôt qu'une approche conventionnelle et statique de la territorialité

en relations internationales – un système « Westphalien » constitué d'Etats territoriaux distinctement démarqués (cité par Kahler et Walter 2006:1).

Ceci permet d'expliquer les interprétations à orientation idéologique de certains membres du Front Patriotique Rwandais (FPR) qui considèrent le Kivu comme une extension du Rwanda. Les autorités rwandaises rejettent la conception territoriale, lui préférant la notion de communauté politique qui s'étendrait sur toute la diaspora tutsi (Fofana 2009). Fofana (2009:36) estime que lorsque le FPR a pris le pouvoir en 1994, il a mis en place ce que Mahmood Mamdani qualifie d'« Etat de type sioniste » intéressé à garantir la survie de la communauté ethnique tutsi en s'appuyant sur un sens prononcé de la responsabilité morale pour la survie de tous les Tutsi et d'appui à leur « nation ». Plutôt qu'un modèle Westphalien qui sépare le système étatique moderne, la distinction ici est basée sur la fixation des individus et des groupes ou communautés sur un territoire spécifique (Kahler et Walter 2006).

La marginalisation et l'assujettissement des communautés dans la période postcoloniale

Sarkin (2001) postule que les groupes sociaux et les identités locales précoloniales dans la région des Grands-Lacs étaient basés sur des considérations différentes de celles utilisées par les pouvoirs coloniaux pour tracer les frontières et construire les Etats. Les colonisateurs avaient imposé des frontières artificielles qui n'avaient pas tenu compte de critères de fixation territoriale, moins encore des intérêts des populations vivant sur les territoires conquis, aggravant ainsi les problèmes identitaires au fil des années. En RDC, les autorités coloniales mirent en place un système légal dualiste ethnique et positif en vue de gouverner le territoire. L'Etat central appliquait le droit positif tandis que les autorités locales étaient en charge du droit coutumier et géraient la sphère ethnique. La conséquence de ce dualisme, selon Mamdani (1990), fut l'émergence d'une situation de double nationalité dans laquelle certains droits étaient explicitement liés aux membres des groupes ethniques considérés comme autochtones. Dans le même ordre d'idées, Breytenbach et al. (1999:34) notent que :

Même si tout le monde est citoyen du Congo depuis 1960, pas tout le monde détient la nationalité ethnique ou jouit de droits fonciers. La nationalité ethnique n'est réservée qu'à ceux qui sont considérés autochtones et qui, par conséquent, jouissent d'une autorité indigène. Puisque les immigrants (ex. : les Banyamulenge ou les Tutsi vivant au Kivu depuis 300 ans) ne possèdent pas une autorité indigène propre, ils sont considérés allochtones et ne jouissent pas de la nationalité ethnique... Par conséquent, ces étrangers se sont vus refuser le droit coutumier à la terre, car ils n'avaient jamais eu d'autorité indigène depuis l'ère coloniale.

Le dualisme du système légal avait contribué à l'exacerbation des clivages ethniques entre les populations vivant dans la région. Le *Zeitgeist* de cet héritage colonial fut perpétué à travers une ethnicité d'Etat qui avait un fondement institutionnel dans ce que Vlassenroot (2000) appelle la présence continue d'un système traditionnel de propriété foncière parallèle, exclusif et mono-ethnique. Dans ce contexte, l'on assiste à une exclusion systématique de segments entiers des populations appartenant à certaines ethnies, n'ayant pas accès, contrôle et droit à l'usage de la terre.

Les tendances discriminatoires ayant caractérisé les gouvernements postcoloniaux en RDC ne pouvaient pas apaiser les tensions ainsi décrites ; au contraire, elles ont empêché le développement de sentiments patriotiques dans le chef de ces groupes exclus. Le régime Mobutu avait systématiquement exclu la plupart des Tutsi du droit à la nationalité, du pouvoir local et de la sécurité économique au même moment qu'il leur reniait les opportunités découlant du droit à la nationalité. Dès le début de 1973, les dirigeants politiques s'étaient engagés à refuser des documents d'identification nationale aux Tutsi. Ce, malgré l'existence de cadres statutaires mis en place en 1972 qui leur accordaient la nationalité. Il s'ensuivit alors une situation complexe dans laquelle même si sur papier les Tutsi étaient reconnus comme citoyens, ils ne recevaient pas les bénéfices associés à la qualité de citoyen. Ceci conduisit à une fixation de la conscience ethnique basée sur des sentiments d'exclusion par d'autres groupes. L'opportunité légitime de détenir et d'avoir accès à la terre, l'ultime ressource au Kivu, était liée à la nationalité congolaise (Africa Canada Accountability Coalition 2010).

En plus, la méfiance continue entre les Tutsi et les Hutu au Burundi et au Rwanda voisins contribuait à renforcer le traitement différentiel des Tutsi en RDC. Il existait une suspicion mutuelle de la part de ces deux groupes, caractérisée par la peur endémique d'être attaqué par l'autre, plaçant ainsi chacune des communautés en état d'alerte permanent. Ce genre de situation tend à « produire un environnement dans lequel des groupes estiment que leur existence est sous menace, les poussant ainsi à s'engager dans des attaques anticipatives » (United States Holocaust Memorial Museum 2010). L'exclusion politique et nationale des Banyamulenge – qui incluent la population Tutsi dans le Kivu – les poussa à s'allier avec des groupes armés suivant leurs intérêts. La plus récente de ces alliances était avec le M23 qui fut essentiellement constitué de Tutsi. L'appui des Banyamulenge et leur participation aux activités de différents groupes armés avançant leur cause ont fini par renforcer le ressentiment partagé par les autres communautés contre eux. Au cours de la Deuxième Guerre du Congo, le RCD prit le contrôle d'importantes villes dans le Nord et Sud-Kivu quelques semaines seulement après sa formation. En réaction, Laurent-Désiré Kabila forma des alliances avec des groupes Mai-Mai, le groupe armé hutu burundais des Forces pour la Défense de la Démocratie (FDD), ainsi que les anciennes Forces Armées Rwandaises (FAR)/*Interahamwe*. Dans ce contexte, les services de sécurité de Kabila et des groupes alliés s'engagèrent dans un processus de catégorisation ethnique consistant à cibler des individus considérés comme Tutsi ou Banyamulenge, avec comme conséquence l'arrestation de ces individus, la confiscation de leurs biens et, dans certains cas, leur meurtre (United Nations High Commissioner for Human Rights 2010).

Par ailleurs, dans des efforts visant à bloquer l'influence croissante de la population rwandaise, plusieurs autorités autochtones dans le Kivu établirent leur propre force armée connue sous le nom de Mai-Mai et constituée de milices hunde, nande et nyanga (Mamdani et Jordan 1998). Les Mai-Mai partageaient un sentiment de rejet total à l'égard des troupes rwandaises qu'ils associaient avec la propension des Tutsi à la dominance au Kivu. Pour cette raison, le mouvement décida de faire la guerre aux troupes rwandaises et ougandaises qu'il considérait comme sympathisants des intérêts des Banyarwanda dans le Kivu.

L'enracinement de la conscience et des identités ethniques

L'héritage structurel des clivages ethniques en RDC est tributaire de la gouvernance coloniale belge dans le pays (Wright 2008). L'usage prolongé des termes tels que « Bangala », « Lulua » et « Kasaiens » pour identifier des groupes ou des tribus spécifiques constitue le facteur déterminant qui, selon Lemarchand (1964), a contribué au développement de la conscience ethnique dans le chef de différentes communautés. Des séquelles de cet héritage colonial existent jusqu'à ce jour dans les régions du pays affectées par les conflits (Sarkin 2001). Alors que les Belges avaient planté les germes de la conscience ethnique, Mobutu l'a institutionnalisée et cristallisée durant son règne. Par exemple, en 1978, Mobutu avait débarrassé les garnisons de Kinshasa de tous les officiers militaires originaires des provinces du Kasai, du Maniema, de Bandundu et du Katanga les accusant de ne pas lui être loyaux (Stearns 2011). L'armée fut réorganisée dans l'objectif de permettre aux membres de la petite tribu de Mobutu, les Ngbandi, d'occuper les positions les plus stratégiques alors que les individus originaires du Kivu étaient privés de toute position d'influence. « Si vous n'étiez pas originaire de l'Equateur, vous étiez nul », selon les observateurs (Stearns 2011:115).

Les identités ethniques au Kivu ont divisé les communautés et contribué à la création et à la prolifération des groupes armés. Dans ces régions, les conflits sont de deux ordres. D'une part, il existe des confrontations au niveau local opposant les populations rwandophones aux populations autochtones, telles que symbolisées par l'antagonisme entre les forces soutenues par le Rwanda et les groupes autochtones Mai-Mai qui continuent à résister à la présence des étrangers au Kivu. Lors de la Première Guerre du Congo, ils avaient combattu aux côtés de Kabila et de l'Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo (AFDL), lui apportant même leur soutien lorsqu'il commença à s'insurger contre la présence de populations tutsi au Kivu. Selon Turner (2007), malgré l'avènement de la démocratie propulsée par les élections de 2006, les agglomérations cosmopolites telles qu'Uvira au Sud-Kivu et Goma au Nord-Kivu ont connu des confrontations lorsque des groupes d'« autochtones » autoproclamés tentèrent d'empêcher ceux qu'ils considéraient comme « étrangers » de s'enrôler. D'autre part, ces zones ont connu un conflit au niveau régional

opposant les communautés rwandophones entre elles. Il existe une histoire d'antagonisme entre les Hutu et les Tutsi qui mena au génocide rwandais de 1994. Les rivalités ethniques hutu-tutsi ne pouvaient pas être évitées en RDC du fait du flux des réfugiés rwandais qui arrivèrent dans ce pays par les provinces du Nord et Sud-Kivu en fuyant les massacres dans leur pays. Le nombre de réfugiés rwandais arrivés dans la région de Goma est estimé à 850.000 tandis que ceux qui se rendirent à Bukavu sont estimés à 320.000 (Prunier 2009). Certains de ces réfugiés étaient d'anciens membres des FAR et des *Interahamwe*, une milice connectée aux partis politiques impliqués dans la planification du génocide. Ces derniers groupes constituent les Forces Démocratiques de Libération du Rwanda (FDLR).

Ce qui paraissait au début comme des efforts anticipatifs en vue de protéger les droits des groupes ethniques contribua vite à l'émergence de mouvements revendiquant des droits exclusifs. Comme ce fut le cas avec les populations Tutsi du Kivu, le soutien du Rwanda à Kabila au cours de la Première Guerre du Congo était motivé par le désir de ce pays de se débarrasser de Mobutu qui laissa faire l'oppression contre les Tutsi avant de s'allier avec les forces rebelles hutu dont il facilita le processus de réarmement. En conséquence, l'Armée Patriotique Rwandaise (APR) s'engagea à protéger les droits des Tutsi vivant dans le Kivu et à contenir les forces rebelles hutu qui avaient fui le Rwanda après leur défaite au cours du génocide de 1994. Peu après, en 1998, le RCD dirigé par Ernest Wamba dia Wamba prit la ville de Goma et commença une campagne (militaire) contre Laurent-Désiré Kabila qui, une année après sa victoire, avait réussi à aliéner ses anciens alliés régionaux. Il avait marginalisé les Banyamulenge et les autres Tutsi du pouvoir et cherchait explicitement à arracher le soutien des populations congolaises en cultivant la haine contre les Banyamulenge (Breytenbach et al. 1999). Cette situation précipita le début de la Deuxième Guerre du Congo, une lutte qui opposa la RDC (appuyée par l'Angola, le Tchad, la Namibie et le Zimbabwe) aux rebelles soutenus par le Burundi, le Rwanda et l'Ouganda (Stearns 2011).

Des mouvements insurrectionnels tels que le M23 ont été créés en vue de soutenir les populations tutsi dans le Kivu. Les principaux adversaires du M23 furent les FDLR, un groupe rebelle hutu. En 2006, le CNDP, composé d'anciens

rebelles du RCD basés à Goma et sous la coordination de Laurent Nkunda, disait aussi vouloir protéger les Tutsi congolais et fit la guerre aux FDLR. La défection de Nkunda des FARDC et sa rébellion contre le gouvernement de Joseph Kabila furent basés sur des revendications de sa défense pour les intérêts de la minorité tutsi qui était constamment attaquée par des milices hutu rwandaises dans le conflit du Kivu. Il avait continué à commander ses troupes dans ce conflit jusqu'à son arrestation par la Force de Défense du Rwanda.

Corruption et kleptocratie

Les niveaux de la corruption en RDC sont endémiques et leur origine se situe dans le régime kleptocratique de Mobutu (Kibasomba et Lombe 2011). Wedeman (2012) définit la kleptocratie comme un Etat dirigé par des voleurs, dans lequel des fonctionnaires malhonnêtes transforment l'Etat en un instrument de pillage privé. Il explique que la kleptocratie se met en place lorsque le dirigeant lui-même, et non seulement ses collaborateurs, plonge dans la fraude comme moyen d'enrichissement personnel et utilise son autorité en vue de détourner les ressources de l'Etat dans ses propres poches. Mobutu exportait la grande partie de ce qu'il volait, déposant plus de 100 millions dollars américains par an dans des banques en Suisse et partout en Europe. Ses collaborateurs aussi volaient ce qu'ils pouvaient et les officiers de police ainsi que les soldats s'engageaient apparemment dans l'extorsion. La décadence économique de la RDC à la fin des années 1980 et début 1990 peut être directement liée à la kleptocratie et à la corruption. Malgré les accords de paix signés entre 2002 et 2007 et les élections démocratiques organisées en 2006 et 2011, cet héritage continue toujours à dominer la culture politique, administrative et militaire du Congo. Le désir matériel constitue la raison principale pour laquelle la majorité de candidats recherchent des postes au gouvernement ou encore postulent aux élections législatives (Kibasomba et Lombe 2011). Les effets de la kleptocratie et de la corruption se font particulièrement sentir au Kivu, une région regorgeant d'immenses réserves de ressources naturelles. Les enjeux dans cette région sont tellement significatifs que les leaders politiques et militaires ont apparemment utilisé les richesses acquises par l'exploitation illégale des ressources de la région en vue de frauder les élections, dans l'objectif ultime de maintenir le statu quo et de perpétuer le vice (Rift Valley Institute 2012).

Pourquoi les conflits en RDC semblent-ils irréductibles ?

Après avoir discuté les dynamiques de conflits en RDC, cette section explore les raisons pour lesquelles, malgré des efforts soutenus pour les résoudre, les conflits en RDC paraissent irréductibles au fil des années. L'analyse se focalisera sur les questions de la territorialité et le problème de la consolidation de l'État, la disponibilité des minerais stratégiques, les identités ethniques transfrontalières, l'abandon des processus de médiation après la signature des accords de paix, le faible développement des organisations supranationales et la délocalisation des épicentres des conflits dans la région des Grands-Lacs.

Selon Lingonge (2004), la guerre en RDC fut l'une des plus complexes de l'histoire du continent africain. En prenant en compte les derniers épisodes de flambées de violence malgré la signature de plusieurs accords de paix, il ne serait pas exagéré de conclure que les conflits restent difficiles à résoudre. Crocker et al. (2004) affirment que beaucoup de spécialistes utilisent le terme « conflits irréductibles » en référence aux disputes qui ne peuvent jamais être résolues ou gérées de manière adéquate. Cependant, leur point de vue est que les conflits irréductibles sont difficiles mais pas impossibles à gérer. Ils estiment que l'élément distinctif entre les conflits irréductibles et les autres types de conflits est le manque de volonté à préférer les options politiques à la violence. C'est cette perspective de Crocker et al. qui guidera l'usage du terme « conflits irréductibles » dans le reste de cet article.

Depuis l'éruption des guerres du Congo, d'importants efforts ont été engagés pour non seulement réduire les effets de la violence mais aussi s'attaquer aux causes des conflits. Parmi ces efforts, il sied de citer les nombreux accords de paix qui furent négociés et signés. Malgré ces accords, les conflits se sont dégénérés en situations de violence au cours des années, plus particulièrement dans le Kivu. Le Tableau 1 ci-dessous montre certains de ces principaux accords de paix signés depuis 1999. Il est important de noter à ce point qu'il existe en effet des accords bilatéraux moins importants mais cruciaux qui furent signés entre certains acteurs, comme ce fut le cas de l'Accord des Cascades entre Jean-Pierre Bemba du Mouvement de Libération du Congo (MLC) et le Président Joseph Kabila le 19 février 2002. Cet accord fut important dans le déblocage des négociations de Sun City.

Tableau 1 : Accords de paix en RDC signés au cours de la période suivant la Première Guerre du Congo

Accord	Place et date de signature	Parties impliquées
Accord de Cessez-le-feu de Lusaka	Lusaka, Zambie, le 10 juillet 1999	Angola, RDC, Namibie, Rwanda, Ouganda, Zimbabwe et MLC
Accord de Sun City	Sun City, Rustenburg, Afrique du Sud, le 19 avril 2002	Gouvernement de la RDC, MLC et une majorité de groupes de la société civile et de l'opposition politique non-armée
Accord de Pretoria	Pretoria, Afrique du Sud, le 30 juillet 2002	Gouvernements de la RDC et du Rwanda
Accord de Luanda	Luanda, Angola, le 6 septembre 2002	Gouvernements de la RDC et de l'Ouganda
Accord Global et Inclusif sur la Transition en RDC	Pretoria, Afrique du Sud, le 16 décembre 2002	Le Gouvernement de la RDC, le RCD, le MLC, l'opposition politique, la société civile, le RCD-Mouvement de Libération (RCD-ML), le RCD-National (RCD-N) et les Mai-Mai.
L'Acte Final	Sun City, Afrique du Sud, le 2 avril 2003	Les participants au Dialogue Inter-Congolais
Accords de paix entre le gouvernement, le CNDP et d'autres groupes armés	Goma, RDC, le 23 janvier 2008	Le Gouvernement de la RDC et plus de 20 groupes armés
Accord-cadre pour la Paix, la Sécurité et la Coopération pour la RDC et la région	Addis Abeba, Ethiopie, le 24 février 2013	Angola, Burundi, République Centrafricaine (RCA), République du Congo, RDC, Rwanda, Afrique du Sud, Soudan du Sud, Ouganda, Tanzanie et Zambie

Il existe une variété de raisons pour expliquer l'échec des accords de paix susmentionnés à contribuer à une résolution durable des conflits en RDC. Lesdites raisons sont discutées ci-dessous.

La territorialité et le problème de la consolidation de l'Etat

Il est généralement admis que des pays ayant de vastes territoires comme la RDC font souvent face à d'importants défis de consolidation de l'Etat. Herbst (2000) suggère que les pays ne sont viables que s'ils sont à mesure de contrôler leurs territoires tels que définis par leurs frontières. Le contrôle dans ce contexte est assuré à travers le développement d'une infrastructure nécessaire à la projection du pouvoir et à l'obtention de la loyauté des citoyens (Herbst 2000).

La géographie de la RDC est unique en ce qui concerne la répartition de sa population. Le Congo est un pays « terre côtière » classique en ce sens qu'il possède une densité élevée de la population dans les zones frontalières et une faible concentration des citoyens à l'intérieur. Suite à la grande taille du pays et à l'état de délabrement de l'infrastructure, les régions côtières restent plus susceptibles aux ingérences et loyautés extérieures qu'aux autorités gouvernementales. Et, selon Exenberger et Hartman (2008:247), « dans les provinces particulièrement denses de l'Est, plusieurs agglomérations urbaines défiaient politiquement Kinshasa ».

Depuis son accession à l'indépendance, le gouvernement central de la RDC n'a jamais été capable de projeter son autorité dans les périphéries du pays et de prendre un contrôle total de son territoire (Karbo et Mutisi 2012). Cet état des choses a dans une large mesure été influencé par l'absence des infrastructures. La RDC fait peut-être face au plus grand défi d'infrastructure sur le continent africain (Foster et Benitez 2011). Les longues périodes de conflit ont sévèrement contribué au délabrement de la majorité de l'infrastructure du pays qui nécessite urgemment une réhabilitation. Il est important de noter qu'avant même la première guerre en 1996, l'état délabré des infrastructures empêchait une connexion adéquate entre les différents centres économiques et les populations du pays. Les réseaux d'électricité, routiers et ferroviaires nécessitent une réhabilitation et un développement systématiques. Dans un pays aussi grand que l'Europe de l'Ouest, le réseau routier pavé atteint à peine 3.000 kilomètres

(Foster et Benitez 2011). Le mauvais état de l'infrastructure routière, plus particulièrement dans le Kivu, empêche l'accès aux marchés, limite les activités commerciales et détruit les modes de vie. Il augmente aussi l'insécurité à cause de l'isolement de la population du reste du pays ainsi que leur incapacité d'avoir accès aux services sociaux et administratifs (Graham 2014).

Cet état des choses a un impact négatif sur la sécurité nationale. La possibilité de commencer une guerre civile est largement réduite par la présence d'un Etat fort jouissant d'une capacité coercitive suffisante pour manipuler, dans une large mesure, le processus politique sur son territoire. Si l'Etat manque de mécanismes institutionnels forts de gouvernance, il s'expose aux machinations des groupes politiques et autres intéressés à exercer diverses formes de contrôle. Des structures politiques faibles comme celles-ci créent des « zones de non-droit » souvent renforcées par la nécessité implicite de hiérarchie de gouvernance dont crèvent les sociétés. Compte tenu du vide créé par cette situation, les rebelles et les milices n'ont pas beaucoup de peine à prendre contrôle de larges espaces dans les régions de l'Est de la RDC, plus particulièrement au Kivu. Un gouvernement faible sous-entend aussi un manque de capacité de mettre en place une armée forte, capable de défendre l'Etat au cas où sa sécurité venait à être menacée.

Nonobstant la pertinence de l'argument présenté ci-dessus, le système international est rempli de pays ayant de larges territoires géographiques mais ne souffrant pourtant pas de problèmes de consolidation de l'Etat. Ces Etats ont dans leur passé connu des guerres et des situations d'instabilité sociale, mais ont quand même réussi à s'affirmer. Les trois Etats les plus dominants dans le système international – la Russie, les Etats Unis d'Amérique et la Chine – sont curieusement des pays géographiquement très étendus.

La présence de minerais stratégiques

La présence de minerais stratégiques dans les pays en voie de développement passe pour un facteur de division, car de tels minerais comportent des germes de conflit comparativement aux autres minerais. Les minerais stratégiques sont ceux qui sont importants à l'économie d'un Etat, plus particulièrement dans le domaine de la défense.

Pérennisation de l'instabilité en République Démocratique du Congo

Westing (1986) identifie un nombre de facteurs qui contribuent à conférer aux ressources naturelles le potentiel de conflit, notamment :

- l'armée et les industries doivent dépendre desdites ressources naturelles dans le court et moyen termes
- lesdites ressources naturelles doivent traverser des frontières politiques et idéologiques dans leur processus de livraison et de transfert
- il doit y avoir une dispute autour du territoire dans lequel ces ressources naturelles sont situées.

La RDC est dotée de vastes ressources naturelles comprenant de grandes réserves d'or et de diamant, la plupart des réserves mondiales de columbo-tantalite, de nombreuses mines d'argent, de cadmium, de cuivre et de zinc, ainsi que de minerais rares tels que le cobalt, le nickel, le niobium, le tantalum, le béryl, la cassitérite et le wolfram. La plupart de ces minerais se retrouvent au Kivu, au Katanga, au Kasai et au Maniema et restent en grande partie inexploités (Autesserre 2010). Il est estimé que ces minerais contribuent à la pérennisation des conflits en RDC, car ils procurent des moyens financiers aux différents groupes armés et offrent ainsi une gratification à tous ceux qui souhaiteraient participer aux conflits (Fridell et Konings 2013).

Turner (2007) estime que, bien que la RDC soit l'un de plus grands pays d'Afrique, il a été au cours de ses dernières guerres tenu en otage et pillé par ses tout petits voisins. Les facteurs géopolitiques aident à expliquer les causes lointaines de la première invasion du Congo. La Première Guerre du Congo mit en branle une nouvelle vague d'exploitation illégale des ressources congolaises par des étrangers assistés par des Congolais eux-mêmes (Turner 2007). L'affirmation de Turner est corroborée par les conclusions du Panel des Experts de l'ONU sur l'Exploitation Illégale des Ressources Naturelles et Autres Formes de Richesses en RDC qui firent état d'un pillage à grande échelle des richesses de la RDC par les armées du Burundi, du Rwanda et de l'Ouganda pendant la guerre. Une fois exploités, ces minerais étaient soit transportés dans ces pays soit exportés sur des marchés internationaux par ces mêmes forces ou d'autres individus (United Nations Security Council 2001).

Le Kivu était au centre de cette dynamique. En effet, les deux provinces du Nord et Sud-Kivu comportent les plus grandes réserves de ces ressources minières légères mais de grande valeur et lesdites provinces sont situées aux frontières de la RDC avec l'Ouganda et le Rwanda qui opèrent comme des débouchées faciles d'exportation des ressources pour des bénéfices rapides aux forces et gouvernements impliqués (Fridell et Konings 2013). L'exploitation et la commercialisation des réserves minières situées à l'Est de la RDC ont contribué de manière significative au déclenchement et à la durée de la violence. La formation d'une économie de guerre en RDC a permis à plusieurs protagonistes d'accumuler des richesses auxquelles ils ne pouvaient pas prétendre dans des circonstances normales (Dunn 2001). Par exemple, les acteurs nationaux et étrangers et leurs contractants locaux contribuaient aux déclenchements de la violence à cause de leurs rivalités sur le contrôle des sites miniers. L'exploitation illégale des ressources naturelles a permis aux combattants de financer l'achat d'armes et leurs efforts de guerre. Les groupes armés ont également eu recours à une violence extrême contre les civils en vue de se garantir soit le contrôle des zones riches en ressources, soit la possibilité de les exploiter (Autesserre 2008).

Une autre caractéristique des guerres du Congo est que les acteurs locaux participaient également à l'exploitation illégale des ressources naturelles dans les provinces de l'Est. Les groupes rebelles et les milices sécurisaient, taxaient et supervisaient l'achat et le transport des matières premières dans les zones sous leur contrôle. Et lorsque les brigades des FARDC furent éventuellement déployées dans les provinces de l'Est du pays, elles se lancèrent également dans les activités minières. Les soldats creusaient eux-mêmes les minerais ou encore taxaient la production locale pendant que leurs supérieurs facilitaient et bénéficiaient de l'exportation illégale vers le Rwanda, la Tanzanie ou l'Ouganda (Autesserre 2008). L'incapacité de l'Etat de prendre financièrement son armée en charge avait pour conséquence le fait que les FARDC profitaient de l'état de guerre et d'anarchie prévalant dans le pays pour collaborer avec les rebelles et les groupes armés étrangers dans l'extraction et le pillage des ressources. Un rapport du panel des experts de l'ONU publié en 2010 montre que les troupes des FARDC étaient impliquées dans l'exploitation illégale des minerais (United Nations Security Council 2010).

Les conflits en RDC étaient également alimentés par les activités de sociétés multinationales dans leur quête de concessions et contrats miniers dans ce pays sous des conditions plus favorables que celles qu'elles obtiendraient dans des Etats stables et en paix (Shah 2010). Les sociétés multinationales avaient développé des réseaux avec des leaders politiques, militaires et commerciaux aux fins de l'exploitation des ressources naturelles de la RDC. Selon Shah (2010), les sociétés multinationales s'étaient apparemment engagées dans des trafics avec les rebelles qui, comme indiqué plus haut, avaient mis en place des systèmes financiers et administratifs destinés à leur permettre de collecter les taxes relatives à l'exploitation minière. Ces revenus permettaient apparemment à tous les belligérants de financer leur participation aux conflits et de s'enrichir.

En prenant en compte l'argument présenté ci-dessus, il est important de noter que la présence de minerais stratégiques dans un pays ne place pas ce dernier inéluctablement sur le sentier des conflits armés. C'est plutôt la forte compétition autour de ces ressources, dans un contexte de cadres réglementaires faibles ou inexistants, qui rend l'irruption de violence très probable.

Identités ethniques transfrontalières

Les identités ethniques transfrontalières ont tendance à internationaliser les conflits du fait que les querelles et les confrontations se répandent sur un ou plusieurs autres pays. Les identités ethniques peuvent pousser des individus à envisager leurs intérêts personnels en symbiose avec ceux d'un groupe particulier (Joireman 2004). A cet effet, un conflit par un groupe ethnique dans un pays peut être soutenu par le même groupe basé dans un autre pays (Schnabel 2002). Selon Jesse et Simon (2004), des études ont démontré que même en l'absence de frontières communes, les liens ethniques et religieux entre groupes vivant dans différents pays accroissent les possibilités d'escalade ou de diffusion de guerre.

Les défis de nature transfrontalière peuvent également s'imbriquer aux conflits entre les élites locales. Suivant la perspective transfrontalière des conflits, un pays voisin peut influencer des parties à initier la violence (Brosché et Rothbart 2012). Avec près de 500 groupes ethniques, la RDC est l'un de pays les plus hétérogènes – sur le plan ethnique – au monde (Karbo et Mutisi 2012). Un examen d'une diversité semblable dans d'autres contextes montre que

des pays voisins fournissent des soutiens militaires à des groupes rebelles actifs dans les conflits entre les élites locales (Brosché et Rothbart 2012). La motivation pour un tel soutien dans le cas de la RDC n'est pas toujours altruiste ou philanthropique. Des acteurs extérieurs ont plus d'une fois utilisé des groupes dissidents comme paravents pour leurs propres intérêts, avec comme conséquence la prolifération de groupes rebelles. L'implication de différents acteurs a contribué à l'exacerbation des problèmes au Kivu pour autant que les différents acteurs ont souvent des agendas contradictoires.

Selon Taras et Ganguly (2009), le conflit en RDC s'était internationalisé lorsque les Tutsi qui l'avaient emporté sur les Hutu au Rwanda et au Burundi semblaient enclins à mettre en place un empire. En conséquence, les autorités tutsi du Rwanda étaient perçues par les autres communautés comme les artisans d'un projet impérial tutsi déterminé à prendre le contrôle du plus faible Etat de la région. En conclusion, une combinaison des identités ethniques transfrontalières et l'internationalisation des conflits ont contribué à pérenniser les conflits en RDC.

Abandon des processus de médiation après les accords de paix

Un accord de paix entre des parties en conflit n'est pas nécessairement une panacée qui résoudra tous leurs problèmes. Même après la signature d'un accord, le médiateur et les parties doivent mettre en place des cadres pour garantir un dialogue constant sur les questions potentiellement problématiques. Malheureusement, ceci n'arrive pas toujours. Les médiateurs font souvent face au dilemme d'accélérer les processus de médiation, d'arriver rapidement à un accord de paix et d'arrêter la violence en opposition à la nécessité d'étendre le processus de manière à s'assurer que les parties profitent de l'assistance qui leur est apportée et que cette dernière leur permette de bien résoudre les problèmes fondamentaux qui contribuent à perpétuer les conflits.

Les initiatives de médiation entreprises en RDC semblent être des fins en elles-mêmes au lieu d'être des moyens pour parvenir à la fin désirée, à savoir la résolution des conflits. Cette critique est partagée par Solomon et Mngqibisa (2004) qui observent que les différentes interventions dans les conflits en RDC se caractérisent par la tendance de la part des parties tierces de vouloir parvenir à des accords sur papier le plus vite possible. Les deux auteurs insistent

que le processus pour arriver à un accord est souvent plus important que l'accord lui-même. Souvent, des aspects invisibles tels que la psychologie et la personnalité des acteurs comptent autant que leurs intérêts matériels.

La violence récurrente en RDC après des accords de paix négociés peut également servir d'indicateur d'échec du processus de la consolidation de la paix. Ayangafac et Cilliers (2001) affirment que la cessation des hostilités à travers l'imposition en période post-accord d'opérations humanitaires et de maintien de la paix massives par la communauté internationale (qui, toutefois offrent une garantie internationale temporaire contre l'escalade de la violence) ne signifie pas nécessairement la paix. Ces opérations devraient plutôt contribuer à la résolution des causes lointaines et immédiates des conflits.

L'inadéquade croissance des organisations supranationales

Dans un monde orienté vers la globalisation, presque tous les Etats dans le système international sont membres d'une ou de plusieurs organisations supranationales, ou encore aspirent à en devenir membres. Une organisation supranationale est une entité, un groupe, une union ou un conglomérat de multiples Etats qui transfèrent certains aspects du pouvoir gouvernemental à l'union. Les institutions supranationales incluent des entités telles que les Nations Unies (ONU), l'Union Africaine (UA), la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) et la Conférence Internationale sur la Région des Grands-Lacs (CIRGL), etc. White (2005) affirme que l'ordre mondial évolue vers une plus grande centralisation et que, dans ce contexte, l'idée de supranationalisme est en harmonie avec l'école de pensée rationaliste des relations internationales qui considère que la centralisation a pour objectif de créer une communauté planétaire préoccupée par plus de coopération entre les Etats et, ce faisant, par la réduction des conflits armés.

C'est le développement inadéquat des organisations supranationales quia contribué à la longévité des conflits en RDC. Si les organisations supranationales avaient pu travailler aussi efficacement que nécessaire ou si elles étaient guidées par la lettre et l'esprit des documents ayant conduit à leur formation, certaines dimensions régionales des conflits nationaux seraient facilement résolues. Les organisations supranationales dont la RDC est membre

(ex. : l'ONU, l'UA, la Communauté de Développement d'Afrique Australe, la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale, le Marché Commun de l'Afrique Orientale et Australe et la CIRGL) n'ont pas été à la hauteur de leurs responsabilités en ce qui concerne la résolution des dimensions régionales des conflits en RDC. Cette situation est, dans une large mesure, causée par leur refus de prendre en considération certains éléments que White (2005) considère importants à l'efficacité des organisations supranationales.

Les décisions prises par les organisations supranationales auxquelles appartient la RDC ne semblent pas avoir été contraignantes sur les Etats-membres. Certains des Etats voisins de la RDC ont, par le passé, ignoré les résolutions du Conseil de Sécurité de l'ONU les appelant à arrêter l'exploitation des ressources naturelles en RDC (United Nations Security Council 2012). Aussi, les organes de décision de ces organisations sont restés totalement dépendants de la coopération de tous les gouvernements, comme ce fut le cas lors des pourparlers sensés réduire la violence entre le gouvernement de la RDC et le M23 en fin 2013 où les décisions de la CIRGL dépendaient à un certain moment de la volonté de coopération de la RDC, du Rwanda et de la Tanzanie (Matsiko 2013). Une situation idéale serait celle qui permettrait à la majorité d'Etats-membres de prendre une décision pour la stabilité de toute la région, bien sûr en prenant en considération le refus potentiel de coopération entre les Etats. En plus des failles déjà mentionnées, les organisations supranationales (à l'exception peut-être de l'ONU) ne disposent pas du pouvoir d'imposer leurs décisions, moins encore d'autonomie financière pour agir indépendamment et de manière décisive. Dans des situations où les institutions étaient capables de décider, les processus bureaucratiques et la volonté politique inadéquate ont causé des retards dans leurs actions éventuelles, mettant des vies congolaises en grave danger.

Les épicentres mouvants des conflits dans la région des Grands-Lacs

Malgré l'admission que les conflits en RDC ont un impact sur presque toute la région des Grands-Lacs, les initiatives nationales (à considérer leur visibilité) sont largement plus nombreuses que les programmes régionaux visant à résoudre les conflits, plus particulièrement ceux du Kivu. Mwangi (1997) suggère l'application d'une approche des systèmes des conflits dans la gestion des guerres

transfrontalières. Il explique que l'approche des systèmes des conflits insiste sur la pensée selon laquelle toute guerre a des connexions régionales directes et des conflits qui, à distance, paraissent isolés sont en réalité des parties d'un réseau plus étendu des conflits régionaux. Cette approche rejette l'idée selon laquelle les combats n'ont pas de dynamiques transfrontalières ; au contraire, elle considère les conflits individuels comme des parties intégrales d'un système plus large de conflits.

Depuis les guerres du Congo, les conflits en RDC ne se sont pas réduits aux seules limites territoriales de ce pays. Au contraire, des combats et des combattants ont traversé des frontières et ont été connectés aux conflits en Angola, au Burundi, en RCA, au Rwanda, au Soudan du Sud et en Ouganda. Les parties au conflit en RDC ont été également connectées aux acteurs débordant les frontières de la RDC. La situation dans le Kivu doit donc être envisagée en rapport avec ses rattachements au large système régional des conflits.

Il est également important que les spécialistes de gestion des conflits identifient l'épicentre du conflit – l'œil du cyclone (Mwagiru 1997). Les systèmes des conflits, comme d'autres corps organiques, possèdent des épicentres sur lesquels leur existence se base. Il sied de noter que lesdits épicentres sont dynamiques. Dans la région des Grands-Lacs, les conflits ont, du début des années 1990 à nos jours, oscillé entre le Burundi, la RCA, la RDC et le Rwanda. L'un de défis dans la gestion des conflits en RDC est que même lorsque l'épicentre des conflits dans la région des Grands-Lacs a changé, les processus de gestion des conflits n'ont pas été immédiatement ajustés en vue de prendre en considération ces modifications des forces en présence. La pratique a généralement consisté à initier de nouvelles approches pour faire face au nouvel épicentre, ou tout simplement à abandonner une approche, lui préférant une autre. A terme, les dimensions régionales des conflits en RDC n'ont pas été adéquatement prises en compte par les acteurs nationaux, supranationaux et internationaux, contribuant ainsi à la pérennisation des crises.

Les efforts de réhabilitation post-conflit en RDC

Pour autant que les conflits en RDC continuent à se compliquer, comme il a été démontré dans la section précédente, il sied de reconnaître que des efforts ont

été déployés en vue de sortir le pays de la crise, plus particulièrement au cours de la période ayant suivi la fin de la Deuxième Guerre du Congo. Cette section passe en revue certains des efforts de réhabilitation post-conflit entrepris en RDC, tout en prenant en considération le fait que l'impact réel de tels efforts ne sera senti que dans le moyen et long termes.

Les stratégies de réhabilitation post-conflit émergent à la suite de la cessation de la violence et l'adoption d'efforts de consolidation de la paix soigneusement formulés. Des efforts de réhabilitation post-conflit ont été déployés en RDC à la suite de la signature d'accords de paix, plus particulièrement l'Accord Global et Inclusif sur la Transition en RDC. Cet accord et bien d'autres efforts avaient pour objectif de sortir la RDC du cercle vicieux de ces conflits apparemment irréductibles.

Quelques réalisations successives ont contribué à ce que l'on peut considérer comme une période de transition vers une réhabilitation post-conflit, bien que difficile. Les périodes suivant la signature de l'Accord Global et Inclusif sur la Transition en RDC en 2002 et avant les élections de 2006 étaient considérées comme des moments de refondation caractérisés par l'accroissement de l'assistance financière de la part de pays donateurs, la normalisation des relations diplomatiques avec des pays tels que la Belgique ainsi que la mise en place de programmes conjoints tels que le Programme Multinational de Démobilisation et de Réintégration qui comprenait 40 partenaires nationaux et internationaux (Brusset et al. 2011). Dans le même ordre d'idées, la période suivant les élections de 2006 était caractérisée par un plus grand engagement des acteurs internationaux avec le gouvernement de la RDC, des investissements transnationaux diversifiés par les donateurs et les agences multilatérales ainsi qu'une grande synergie entre les partenaires en développement.

Après la signature des accords de paix (aux termes des pourparlers de paix), la communauté internationale très souvent mobilise des ressources financières en vue de soutenir la mise en œuvre d'initiatives de stabilisation. Stearns (2013) estime que : « de tels programmes assistent les gouvernements fragiles à restaurer l'autorité de l'Etat et à mettre en place les conditions générales susceptibles de permettre le développement à long terme et aux victimes du conflit de retourner à une vie normale ».

Un aperçu des cadres de réhabilitation post-conflit

Cette section présente les efforts de réhabilitation mis en œuvre depuis l'Accord Global et Inclusif sur la Transition en RDC. L'analyse desdits efforts a pour objectif de poser les bases d'une évaluation sensée démontrer si ces efforts ont réellement contribué à la résolution des questions structurelles au Kivu et, par extension, en RDC.

L'ONU, en collaboration avec le Gouvernement de la RDC et les partenaires internationaux, a formulé des stratégies pour soutenir la mise en œuvre des accords politiques et les gains de la consolidation de la paix. Ces stratégies avaient pour objectif de renforcer les évaluations et autres cadres existants. L'un de ces cadres fut le Document de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (DSCRCP) qui fut préparé en deux phases. Au cours de la première phase, un Document Intérimaire de Stratégie de Réduction de Pauvreté (DISRP) fut formulé. Ce document fut baptisé DSCRCP au cours de la seconde phase et adopté par le gouvernement de transition en juillet 2006. Il fut par la suite approuvé par le gouvernement démocratiquement élu en mars 2007 (International Monetary Fund 2010). Une faiblesse notable du DSCRCP fut son appropriation inadéquate par les autorités politiques et administratives du pays (International Monetary Fund 2013). Même si ce document était reconnu par tous les acteurs comme l'unique cadre de référence pour les politiques, programmes et actions de développement, la plupart des autorités politiques et administratives préféraient l'ignorer. Lesdites autorités programmaient, arrêtaient des budgets, mettaient en œuvre et faisaient le suivi des interventions publiques sans aucune référence à ce cadre (International Monetary Fund 2013).

De la même manière, en réaction à l'environnement politique fluide ayant caractérisé la période pré-électorale en 2006, les partenaires internationaux étaient mobilisés en vue d'identifier les priorités de la consolidation de la paix en RDC et de suggérer une stratégie commune de réhabilitation et de provision d'assistance au développement. Cette activité fut entreprise dans le contexte du Cadre d'Assistance Pays (CAP), une initiative conjointe de l'ONU et de la Banque Mondiale qui fut ouverte à tous les partenaires internationaux en RDC (United Nations et World Bank 2008). Le CAP se focalisait sur l'amélioration

de la réforme du secteur de sécurité, de la gestion des finances publiques, de la gestion des ressources naturelles, de l'administration publique, de la gouvernance locale et de la décentralisation, de l'investissement et de la réforme des entreprises publiques.

Cependant, ces efforts faisaient face au scepticisme et à la peur des activistes anti-mondialisation et les organisations nationales de la société civile qui estimaient que la consolidation de la paix en RDC était utilisée comme un cheval de Troie en vue d'accélérer la transformation politique et économique néolibérale du pays, en conformité avec les intérêts de la Banque Mondiale (Adebayo et Paterson 2010).

L'environnement fragile à l'est de la RDC, causé par la persistance des poches des milices, continue à affaiblir les efforts de réhabilitation et la mise en œuvre des différentes stratégies du fait de la menace du retour de la violence. En vue de réaliser la transition à l'Est de la RDC, l'ONU lança la Stratégie d'Appui à la Sécurité et à la Stabilisation (UNSSSS) pour l'Est de la RDC en 2008.

Froitzheim (2014) confirme que l'UNSSSS, tout en s'imprégnant de cadres nationaux et autres, visait à stabiliser l'Est du pays et protéger les civils à travers :

- i. la réforme du secteur de sécurité et la neutralisation des groupes armés
- ii. l'appui aux processus politiques en vue de la mise en œuvre des accords
- iii. la restauration de l'autorité de l'Etat
- iv. la contribution au retour et à la réintégration des déplacés internes et des réfugiés, ainsi que la réhabilitation des communautés
- v. la lutte contre la violence sexuelle.

L'UNSSSS fut suspendue suite à la résurgence de la rébellion dans le Kivu en 2007. Lorsque le CNDP signa un accord avec le gouvernement de la RDC le 23 mars 2009, la Stratégie Internationale de Soutien à la Sécurité et à la Stabilité (ISSSS) fut lancée (Froitzheim 2014). L'ISSSS était conçue pour servir de stratégie de base liant tous les appuis internationaux au cadre de stabilisation nationale, le Plan du Gouvernement pour la Stabilisation et la Reconstruction des Zones sortant de Conflits Armés (STAREC). Adopté en 2009, le STAREC est un cadre stratégique contenant des objectifs-clés pour la paix dans le Kivu et visant à harmoniser les initiatives de paix, d'une part, avec les initiatives

politiques et militaires, d'autre part. Le programme est géré par le gouvernement, même s'il est financé par les donateurs à travers un mécanisme de financement multi-donateurs. Il est basé sur trois sphères prioritaires principales :

- vi. la sécurité et la restauration de l'Etat
- vii. l'assistance humanitaire et la provision des services sociaux
- viii. la réhabilitation économique.

Toutefois, la stratégie conjointe STAREC/ISSSS a également fait l'objet de critiques. A la fin de la première phase de l'ISSSS, les donateurs commencèrent à questionner l'impact de 270 millions dollars américains déjà dépensés. Les critiques étaient centrées sur l'absence d'appropriation et d'engagement au maintien de la paix de la part du gouvernement congolais, tel que démontré par son faible engagement aux activités de réhabilitation post-conflit. Selon les rapports, le gouvernement congolais n'offrit de contribuer que 20 millions dollars américains d'un total de 430 millions dollars américains requis par les projets STAREC/ISSSS. Dans le même ordre d'idées, lors du lancement de l'ISSSS, le besoin financier avoisinait 800 millions dollars américains. Mais jusqu'au milieu du mois de mai 2010, seule une bagatelle de 160 millions dollars américains était promise et non pas déposée au fonds, alors que 15 millions dollars américains seulement étaient promis au mécanisme financier du fonds (Brusset et al. 2011). Les récents chiffres indiquent que le fonds avait reçu 21.838.780 dollars américains jusqu'en 2014 (Multi-Partner Trust Fund Office 2014). Même avec les contributions financières de la communauté des donateurs, les efforts politiques et diplomatiques n'ont pas été consistants avec les finances disponibles. La conséquence était que de tels efforts n'ont pas pu garantir une participation active des acteurs-clés de la consolidation de la paix et de la transformation des conflits. Les initiatives de réhabilitation post-conflit au Kivu – et, par extension, en RDC – offraient une opportunité pour un engagement international à travers le travail des missions de l'ONU dans le pays, tel que discuté ci-dessous.

De la MONUC à la MONUSCO : la stabilisation comme point de mire

Dans le contexte de la priorisation des stratégies de stabilisation, la mission de l'ONU était obligée de changer d'approche en vue de se conformer au

programme STAREC/ISSSS. En 2009, le Président Kabila demanda aux forces de maintien de la paix de l'ONU de commencer à se retirer de la RDC, arguant que la stabilité du pays s'était améliorée de manière significative. Apparemment, le Président s'appuyait sur le progrès éphémère réalisé depuis la signature d'un accord entre les gouvernements de la RDC et du Rwanda en 2008, ainsi que l'intégration des anciens rebelles du CNDP au sein des FARDC après la signature de l'accord du 23 mars 2009. Cependant, pour le Conseil de Sécurité de l'ONU, la situation à l'Est de la RDC restait extrêmement volatile, car la persistance de l'insécurité entraînait encore le déplacement de 1.5 million de personnes. En lieu et place d'un retrait total, une nouvelle mission avec un mandat de stabilisation fut créée par la Résolution 1925 du Conseil de Sécurité de l'ONU (Boutellis et Lacaille 2011). Cette mission a été baptisée Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la Stabilisation en République Démocratique du Congo (MONUSCO) et remplaçait la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République Démocratique du Congo (MONUC).

Cette seconde mission, MONUSCO, est autorisée à utiliser « tous les moyens nécessaires » en vue de remplir son mandat, y compris la protection du personnel humanitaire, des civils et des défenseurs des droits de l'homme sous une menace imminente de violence grave, ainsi qu'à soutenir le gouvernement de la RDC dans ses efforts de stabilisation et de consolidation de la paix. Le 28 mars 2014, le Conseil de Sécurité de l'ONU décida dans sa résolution 2147 de proroger le mandat de la MONUSCO jusqu'en mars 2015, ajoutant que la nouvelle directive inclurait aussi la Brigade d'Intervention de la MONUSCO dans les limites numériques autorisées de 19.815 personnel militaire, 760 observateurs militaires et officiers, 391 officiers de police et 1.050 unités formées de police (United Nations 2014). Compte tenu de la grandeur du Kivu et de l'existence de plusieurs groupes armés à travers le pays, il n'y a aucun doute que ces troupes ont encore du travail à accomplir. Cependant, le mandat ainsi revu confère à la mission le pouvoir qui lui a longuement fait défaut dans sa lutte contre les groupes armés.

Froitzheim (2014) affirme que la stabilisation se fonde sur l'impératif sécuritaire d'annihiler ou de réduire les menaces, provenant par exemple de groupes armés, et comprend des interventions aussi bien militaires que civiles.

A cet effet, les approches pour la stabilisation peuvent aller de l'action directe de sécurité destinée à réduire les menaces, à la poursuite de transformations sociales à travers la jonction des initiatives de consolidation de la paix, jusqu'à l'affirmation de l'Etat et de développement.

La MONUSCO a également reçu des critiques. Par exemple, les soldats de maintien de la paix ont été accusés de refuser d'intervenir lorsque les rebelles du M23 avaient occupé la ville de Goma pendant 10 jours en novembre 2012 (Vogel 2013). La MONUSCO a également été accusée de ne pas bien remplir ses deux objectifs : la protection des populations civiles et la provision de l'assistance en vue de la restauration de l'autorité de l'Etat. La mission détient un bilan très négatif en ce qui concerne sa capacité à protéger les civils. La mission a aussi été accusée de contribuer aux difficultés auxquelles se heurtent les populations en matière de distinction entre les opérations militaires et les activités humanitaires (Vogel 2013). Nonobstant ces critiques, il est important de rappeler qu'à la fin de 2013, la Brigade d'Intervention de la MONUSCO a éradiqué le M23. Tout au long de l'exécution de leur mandat, ni le personnel de l'ONU impliqué dans le maintien de la paix, ni le Conseil de Sécurité de l'ONU n'ont tenté de formuler une stratégie sensée s'attaquer aux causes locales des conflits en RDC, fût-il pendant la guerre ou après les cessez-le-feu (Menondji 2013). En se focalisant sur les questions nationales et régionales, les efforts de consolidation et de maintien de la paix du personnel de l'ONU n'ont pas été pragmatiques en ce sens qu'ils n'ont pas joué un rôle visible au niveau local (Menondji 2013).

Recommandations

L'examen des dynamiques des conflits en RDC et une évaluation des facteurs pouvant jouer un rôle dans la pérennisation des conflits révèlent un nombre de problèmes qui, une fois cernés de manière adéquate, ont le potentiel de contribuer de manière significative à la résolution de la situation au Kivu et, ce faisant, d'amplifier les efforts en vue de la réalisation d'une paix durable en RDC. Les sections ci-dessous proposent des recommandations destinées aux acteurs locaux, nationaux, régionaux et internationaux impliqués dans le processus de stabilisation au Kivu.

Améliorer la gouvernance et les relations entre l'administration locale et le gouvernement central

Compte tenu de la grandeur géographique du pays, il est important que le gouvernement de la RDC continue à accorder la priorité aux efforts pour non seulement renforcer la capacité des administrations provinciales mais aussi travailler avec elles dans la provision de services aux citoyens. La loyauté des Congolais envers le gouvernement sera, à long terme, garantie à travers une meilleure provision des services. En vue de réaliser un tel objectif, il est important de travailler en coordination, et non en contradiction, avec les administrations provinciales respectives dans le cadre des normes constitutionnelles existantes.

Encourager la reconnaissance du rôle crucial de la sécurité

La capacité de monopoliser la violence devra être reconnue au gouvernement seul. Ceci n'a plus été le cas en RDC où des rebelles et des milices ont par le passé organisé des gouvernements parallèles dans les zones sous leur contrôle. Il faudra accorder la priorité à l'amélioration du secteur de sécurité et au renforcement de la capacité de l'Etat dans la monopolisation de la violence pour une amélioration qualitative de la situation dans les régions fragmentées de la RDC. Le règlement des problèmes relatifs à l'armée nationale devrait figurer en ordre utile sur la liste des priorités du gouvernement en vue de s'assurer que des problèmes tels que ceux relatifs à la collusion entre les FARDC et les groupes armés, ainsi que leur implication dans l'exploitation des minerais soient résolus.

Dans ses efforts pour résoudre le problème des groupes armés locaux, le gouvernement devra recourir de moins en moins aux formes militaires d'intervention, mais plutôt s'attaquer davantage aux causes fondamentales qui se prêtent à la formation et au maintien des groupes armés. Le fusil seul ne saura éradiquer les rebellions.

Garantir la clarté des stratégies de consolidation de la paix à long terme

Cet article a pu épingler un nombre de défis auxquels les stratégies de réhabilitation post-conflit appliquées par la communauté internationale (à travers l'équipe et la mission de l'ONU) en RDC font face. Les acteurs et les parties prenantes de la communauté internationale opérant ou intéressés par le RDC ont intérêt à abandonner les approches basées sur l'isolement des activités

et la quête d'impacts visibles à court terme. Tout en reconnaissant les bénéfices à court terme de telles approches en ce sens qu'elles ont permis au processus de transformation des conflits de se poursuivre, il s'avère nécessaire d'adopter des stratégies à long terme en vue de la réalisation des objectifs de transformation à moyen et long termes. Bien que l'urgence de la situation puisse nécessiter le recours aux stratégies à court terme telles que l'assistance humanitaire, ceci ne permettra la résolution des problèmes que d'une manière superficielle. Les stratégies à court terme sensées résoudre des situations d'urgence devront être employées en synergie avec les stratégies à plus long terme qui, elles, s'attaquent aux racines des problèmes.

Les stratégies à plus long terme fondées sur une compréhension empirique des problèmes de la RDC devront être employées en vue d'arriver à une définition consensuelle de la paix durable dans le contexte de la RDC. Cette vision partagée devra prendre en considération les structures existantes et mettre à contribution les bases déjà disponibles.

Capitaliser sur la force des capacités locales en termes d'analyse et d'interventions

Les acteurs internationaux devront reconsidérer leur tendance à privilégier les questions régionales et nationales dans leur analyse des conflits en RDC et à n'accorder aux dynamiques locales qu'une attention superficielle. Autesserre (2012) estime que, dans la plupart de cas, l'intervention (internationale) rate ses objectifs, car les diplomates étrangers, les soldats de la paix de l'ONU et beaucoup d'organisations non-gouvernementales (ONG) estiment que les hostilités sont exclusivement causées par les tensions nationales et internationales provoquées par des conflits de pouvoir entre les élites congolaises et étrangères. Par conséquent, les stratégies d'intervention sont conçues au niveau national et régional, étant donné que les acteurs n'arrivent pas à reconnaître que, dans une large mesure, les causes principales de la violence sont locales même si, par la suite, cette violence se répand au niveau provincial et national. Autesserre (2012) insiste que beaucoup de solutions à ces problèmes sont jusque-là restées superficielles. Elle recommande que les stratégies d'intervention devraient prendre en considération le fait que les clivages nationaux et régionaux sont

aussi importants que les antagonismes locaux dans le déclenchement des hostilités au Kivu et qu'une approche holistique reste la seule voie viable. Les organisations internationales devront élargir leurs mandats de manière à ne pas se restreindre seulement à des interactions avec le gouvernement central, car les conflits dans le Kivu sont fortement enracinés dans les identités locales et ethniques.

Cependant, en analysant les connexions locales, il est important de bien saisir les motivations des différents acteurs. Pendant que certains groupes comme les Mai-Mai ont souvent des relations difficiles avec les élites politiques et sont attachés aux réalités locales de la vie rurale, d'autres ont des liens forts avec les élites politiques. Le M23 est un exemple de cette dernière catégorie et avait le soutien du gouvernement rwandais. Il sied donc de prendre en considération ces complexités ainsi que les logiques fonctionnelles des réseaux des groupes armés en vue de parvenir à l'identification des solutions pragmatiques.

Encourager et appuyer l'appropriation locale des processus socio-économiques et politiques

Dans le contexte post-conflit, la notion d'appropriation locale renvoie à la sagesse collective selon laquelle tout processus qui n'est pas endossé par les communautés pour lesquelles il est conçu a peu de chance de réussir. Ceci est en partie dû au fait que les processus de consolidation de la paix emmenés et pilotés de l'extérieur tendent à être éphémères. Par conséquent, les interventions par la communauté internationale devront être basées sur les besoins (locaux) alors que les priorités, la séquence et le rythme de leur mise en œuvre doivent prendre en considération les dynamiques de chaque système de conflits, à travers une appropriation locale et une meilleure coordination interne et externe (De Coning 2008). Cette approche permet aussi de dépasser l'approche excessivement libérale qui insiste sur beaucoup de prescriptions et de demandes pour embrasser celle qui prend en considération le fait que la transformation des conflits doit s'appuyer sur les fondements historiques, culturels et sociaux de la zone de conflits. Ces fondements incluent les héritages de la violence, les impacts du système international dans la société du conflit ainsi que les initiatives de consolidation de la paix que le pays concerné a enregistrées.

Améliorer la transparence, la cohérence et la coordination parmi les acteurs de la société civile

En 2010, il y avait au moins 171 organisations actives dans le secteur de la paix au Kivu ; la majorité de ces organisations sont des entités locales dont le travail est soutenu par les ONG internationales (Morvan et Nzweve 2010). Leur travail se concentre principalement autour de l'assistance dans la médiation des conflits locaux et interfamiliaux et, dans une moindre mesure, la résolution des conflits économiques et armés. Ceci est principalement dû à l'absence des capacités nécessaires pour s'engager dans un dialogue constructif avec les leaders politiques. Les entretiens de terrain menés par les auteurs en août 2012 ont montré que, dans une certaine mesure, la société civile congolaise est très politisée et opère comme une sphère de compétition partisane et, pour ses dirigeants, comme un tremplin vers une carrière politique. La cohérence et la coordination sont négativement affectées par la polarisation des activités de ces organisations qui affichent à travers leur travail une partialité avérée en faveur de leurs propres groupes ethniques et d'intérêts. En outre, il existe une forte dépendance sur le financement international, ce qui entame la flexibilité de ces organisations et les oblige à se plier à la volonté des donateurs.

Enfin, les entretiens menés par les auteurs ont fait état du fait que les acteurs de la société civile de la RDC sont accusés de dériver leur légitimité des élites et des partis politiques, ce qui les pousse souvent à se dérober de leur travail essentiel de plaidoyer. Pour ce faire, les acteurs de la société civile doivent être tenus responsables de leurs activités et doivent agir en conformité avec une stratégie claire qui détaille un processus de coordination efficace de leurs efforts en vue de réaliser les objectifs arrêtés et convenus. S'ils ne le font pas, ils seront regardés avec suspicion par les mêmes communautés qu'ils cherchent à assister.

Conclusion

Les conflits au Kivu forment une partie intégrante d'un réseau plus large et plus complexe des conflits en RDC. La situation au Kivu, au cours des dernières années, a eu un impact significatif sur non seulement le pays mais aussi toute la région des Grands-Lacs. Chaque fois qu'il y a eu instabilité au Kivu, les conséquences pour Kinshasa et le reste du pays ont été massives à tel point

qu'elles ont captivé l'attention nationale, régionale et internationale à cause de la grave crise humanitaire qui a accompagné ces épisodes d'instabilité. Il est donc important de bien analyser les dynamiques de la situation dans le Kivu, car ceci permettra aux intervenants et aux acteurs de concevoir des initiatives efficaces susceptibles de non seulement réduire les conflits mais aussi d'attaquer les problèmes structurels qui sont à leur origine et contribuent à les perpétuer. Une attention inadéquate aux problèmes structurels au Kivu a fini par rendre les conflits en RDC presque irréductibles. Cet article s'est efforcé de fournir des explications derrière la persistance de la violence malgré les initiatives de réhabilitation post-conflit mises en œuvre dans le pays. Ces explications offrent des perspectives susceptibles d'enrichir les programmes et les processus de résolution des conflits.

Même si cet article s'est focalisé sur le Kivu, il sied de noter que le Kivu constitue une partie intégrante du vaste territoire de la RDC dont d'autres régions font aussi face à des conflits similaires. Toutefois, cet article conclut que la résolution des conflits dans le Kivu est une étape indispensable dans le processus de consolidation de la paix et de la transformation des conflits en RDC. En résumé, la RDC ne peut pas prétendre être stable si les dimensions structurelles de la situation dans le Kivu ne sont pas résolues.

Références

- Adebayo, A. et Paterson, M. 2010. *Post conflict reconstruction in the Democratic Republic of Congo (DRC)*. Communication présentée à un séminaire de haut niveau, 19–20 avril, Cap, Afrique du Sud.
- Africa Canada Accountability Coalition. 2010. Land, citizenship and conflict in the Kivus. *Africa Canada Accountability Coalition*. Disponible sur : <http://www.africacanada.org/wp-content/uploads/2010/06/Land_Citizenship_and_Conflict_in_the_Kivus_1.pdf> [Consulté le 18 octobre 2013].
- Autesserre, S. 2008. The trouble with Congo: How local disputes fuel regional conflict. *Foreign Affairs*, 87 (3), pp. 94–110.
- Autesserre, S. 2010. *The trouble with the Congo: Local violence and the failure of international peacebuilding*. Cambridge, Presses Universitaires de Cambridge.
- Autesserre, S. 2012. The only way to help Congo. *New York Times*, 22 juin. Disponible sur : <http://www.nytimes.com/2012/06/23/opinion/the-only-way-to-help-congo.html?pagewanted=all&_r=0> [Consulté le 24 mai 2014].
- Ayangafac, C. et Cilliers, J. 2011. African solutions to African problems: Assessing the capacity of African peace and security architecture. In: Crocker, C.A., Hampson, F.O. et Aal P. (Sous la direction de) *Rewiring regional security in a fragmented world*. Washington D.C., United States Institute of Peace, pp. 115–148.
- Bertelsmann Transformation Index. 2006. Transformation DR Congo. *Bertelsmann Stiftung*. Disponible sur : <http://bti2006.bertelsmann-transformation-index.de/index.php?id=91&tt_news=&type=98&L=0> [Consulté le 17 octobre 2013].
- Boutellis, A. et Lacaille, G. 2011. *Renewing MONUSCO's mandate: What role beyond the elections*. New York, International Peace Institute.
- Breytenbach, W., Chilemba, D., Brown T.A. et Plantive, C. 1999. Conflicts in the Congo: From Kivu to Kabila. *African Security Review*, 8 (5), pp.33–42.
- Brosché, J. et Rothbart, D. 2012. *Violent Conflict and Peacebuilding: The continuing crisis in Darfur*. New York, Routledge.
- Brusset, E., Bak, M., Collin, C., Hansen, A., Douma, N., Elakano, J., Otto, R., Perks, R., Ngalimbaya, S., Ngendakuriyo, A., Valensart, L., Vlassenroot, K. et Voyadzis, C. 2011. *Amani labda: Joint evaluation of conflict prevention and peace building in the Democratic Republic of Congo*. Ohain, Channel Research.
- Crocker, C.A., Hampson, F.O. et Aal, P. 2004. Taming intractable conflicts: *Mediation in the hardest cases*. Washington D.C., United States Institute of Peace.

- De Coning, C. 2008. The coherence dilemma in peacebuilding and post-conflict reconstruction systems. *African Journal on Conflict Resolution*, 8 (3), pp. 85–109.
- DeRouen, K. et Heo, U.K. 2007. *Civil wars of the world: Major conflicts since World War II*. California, ABC-CLIO.
- Di Piazza, F.D. 2008. *Democratic Republic of Congo in pictures*. Washington D.C., Twenty-First Century Books.
- Dunn, K. C. 2001. Identity, space and the political economy of conflict in Central Africa. *Geopolitics*, 6 (2), pp. 51–78.
- Enough Project. 2012. Armed groups. *Raise Hope for Congo*. Disponible sur : <<http://www.raisehopeforcongo.org/content/armed-groups>> [Consulté le 30 août 2013].
- Exenberger, A. et Hartman, S. 2008. The Congo and world market integration: A dark history of recurring exploitation. In: Marques, H. et Soukiazis, E. (Sous la direction de) *Perspectives on intégration and globalisation*. Berlin, Lit Verlag, pp. 235–264.
- Falola, T. et Oyebadé, A.O. 2010. *Hot spot: Sub-Saharan Africa*. Santa Barbara, Greenwood Publishing.
- Fofana, L. 2009. *A crisis of belonging: Rwanda's ethnic nationalism in the Kivu conflict*. Harvard International Review, Quatrième Trimestre 2009, pp. 34–38.
- Foster, V. et Benitez, D.A. 2011. *The Democratic Republic of Congo's infrastructure: A continental perspective*. Washington D.C., Banque Mondiale.
- Frederking, B. 2007. *The United States and the Security Council: Collective security since the Cold War*. New York, Routledge.
- Fridell, G. et Konings, M. 2013. Introduction: Neoliberal capitalism as the age of icons. In: Fridell, G. et Konings, M. (Sous la direction de) *Age of icons: Exploring philanthrocapitalism in the contemporary world*. Presses Universitaires de Toronto, pp. 3–25.
- Froitzheim, M. 2014. The Democratic Republic of Congo: A laboratory for international peace operations. In: Tardy, T. et Wyss, M. (Sous la direction de) *Peacekeeping in Africa: The evolving security architecture*. New York, Routledge, pp. 190–207.
- Graham, S. 2014. Bad roads, insecurity hamper relief effort in DRC's Katanga Province. *IRIN*, 28 février. Disponible sur : <<http://www.irinnews.org/report/99669/bad-roads-insecurity-hamper-relief-effort-in-drc-s-katanga-province>> [Consulté le 14 août 2014].
- Herbst, J. 2000. *State and power in Africa: Comparative lessons in authority and control*. New Jersey, Presses Universitaires de Princeton.
- Internal Displacement Monitoring Centre. 2013. Global statistics. *Internal Displacement Monitoring Centre*. Disponible sur : <<http://www.internal-displacement.org/statistics>> [Consulté le 18 novembre 2013].

Pérennisation de l'instabilité en République Démocratique du Congo

- International Business Publications. 2011. Congo Democratic Republic: Foreign policy and government guide, (1). *International Business Publications*. Washington D.C., International Business Publications.
- International Crisis Group. 2004. Pulling back from the brink in the Congo. *International Crisis Group*. Disponible sur : <<http://www.crisisgroup.org/en/publication-type/media-releases/2004/africa/pulling-back-from-the-brink-in-the-congo.aspx>> [Consulté le 18 novembre 2013].
- International Monetary Fund. 2010. Democratic Republic of the Congo: Poverty reduction strategy paper – progress report. *International Monetary Fund*. Washington D.C., Fonds Monétaire International.
- International Monetary Fund. 2013. Democratic Republic of the Congo: Poverty reduction strategy paper. *International Monetary Fund*. Washington D.C., Fonds Monétaire International.
- Jesse, N.G. et Simon, M.V. 2004. Modelling the internationalization of ethnic conflict: An application to Northern Ireland and South Africa. In: Lobell, S.E. et Mauerci, P. (Sous la direction de) *Ethnic conflict and international politics: Explaining diffusion and escalation*. New York, Palgrave Macmillan, pp. 35–50.
- Joireman, S. 2004. *Nationalism and political identity*. New York, Continuum International Publishing Group.
- Kahler, M. et Walter, B. (Sous la direction de) 2006. *Territoriality and conflict in era of globalisation*. Cambridge, Presses Universitaires de Cambridge.
- Karbo, T. et Mutisi, M. 2012. Ethnic conflict in the Democratic Republic of Congo. In: Landis, D. et Albert, R.D. (Sous la direction de) *Handbook of ethnic conflict: International perspectives*. New York, Springer, pp. 381–402.
- Kibasomba, R. et Lombe, T.R. 2011. Obstacles to post-election peace in eastern Democratic Republic of Congo: Actors, interests and strategies. In: Baregu, M. (Sous la direction de) *Understanding obstacles to peace: Actors, interests, and strategies in Africa's Great Lakes Region*. Kampala, Fountain Publishers, pp. 61–145.
- Lemarchand, R. 1964. *Political awakening in the Belgian Congo*. Berkeley, Presses Universitaires de Californie.
- Lingonge, L.E. 2004. *The church as the family of God: A guide in the praxis and ethics of reconciliation and peacemaking in the Democratic Republic of Congo*. Maitland, Xulon Press.
- Mamdani, M. 1990. The social basis of constitutionalism in Africa. *Journal of Modern African Studies*, 28, pp. 359–374.
- Mamdani, M. et Jordan, A. 1998. *Preliminary thoughts on the Congo crisis*. Centre for African Studies, Cap.

- Matsiko, H. 2013. Can what the ICGLR heads of state agreed at Kampala summit work? *The Independent*, 13 septembre. Disponible sur : <<http://www.independent.co.uk/cover-story/8211-can-what-the-icglr-heads-of-state-agreed-at-kampala-summit-work>> [Consulté le 6 août 2014].
- Menondji, M.H.A. 2013. *Problematic Peackeeping in the DRC: From MONUC to MONUSCO*. Think Africa Press. Disponible sur : <<http://thinkafricapress.com/drc/problematic-peacekeeping-drc-monuc-monusco>> [Consulté le 7 août 2014].
- Morvan, H. et Nzweve, J.K. 2010. *Small steps towards peace: Inventory and analysis of local peace practices in North and South Kivu*. Londres, International Alert.
- Murindwa-Rutanga. 2011. *Politics, religion and power in the Great Lakes region*. Kampala, Fountain Publishers.
- Multi-Partner Trust Fund Office. 2014. Funding Status – DRC Stabilization and Recovery. *Multi-Partner Trust Fund Office*. Disponible sur : <<http://mptf.undp.org/factsheet/fund/CRF00#>> [Consulté le 7 août 2014].
- Mwagiru, M. 1997. *The greater horn of Africa conflict system: Conflict patterns, strategies and management practices*. Disponible sur : <http://pdf.usaid.gov/pdf_docs/pnach215.pdf> [Consulté le 6 août 2014].
- Prunier, G. 2009. *Africa's world war: Congo, the Rwandan genocide, and the making of a continental catastrophe*. New York, Presses Universitaires d'Oxford.
- Rift Valley Institute. 2012. Briefing: DRC's M23 rebellion under pressure. *Rift Valley Institute*. Disponible sur : <<http://riftvalley.net/news/briefing-drcs-m23-rebellion-under-pressure#UoIf5uIVaRQ>> [Consulté le 12 novembre 2012].
- Rift Valley Institute. 2013. *Strongman of the eastern DRC: A profile of General Bosco Ntaganda*. Rift Valley Institute. Disponible sur : <riftvalley.net/download/file/fid/1512> [Consulté le 10 mars 2014].
- Ruddock, J. 2001. *A crocodile in the pool: Tales of a diplomat's wife in the Congo*. Ontario, General Store Publishing House.
- Sarkin, J. 2001. Towards finding a solution for the problems created by the politics of identity in the DRC: Designing a constitutional framework for peaceful cooperation. In: Konrad-Adenauer-Stiftung (Sous la direction de). The politics of identity and exclusion in Africa: From violent confrontation to peaceful cooperation. *Konrad-Adenauer-Stiftung*, pp. 67–80.
- Schnabel, A. 2002. *Southeast European security: Threats, responses and challenges*. New York, Nova Publishers.
- Shah, A. 2010. *The Democratic Republic of Congo*. Global Issues. Disponible sur : <<http://www.globalissues.org/article/87/the-democratic-republic-of-congo#AnInternationalBattleOverResources>> [Consulté le 4 octobre 2012].

Pérennisation de l'instabilité en République Démocratique du Congo

- Shurtleff, W. et Aoyagi, A. 2009. *History of soybeans and soyfoods in Africa (1857–2009): Extensively annotated bibliography and sourcebook*. Lafayette, Soyinfo Center.
- Solomon, H. et Mngqibisa, K. 2004. Toward conflict transformation in the Democratic Republic of the Congo with specific reference to the model of Kumar Rupesinghe. In : Langholtz, H.J. et Stout, C.E. (Sous la direction de) *The psychology of diplomacy*. Westport CT, Praeger Publishers, pp. 207–228.
- Stearns, J.K. 2011. *Dancing in the glory of monsters : The collapse of the Congo and the great war of Africa*. New York, Public Affairs.
- Stearns, J.K. 2012. *Countries at the crossroads 2012 : Democratic Republic of Congo*. Freedom House. Disponible sur : <<http://www.freedomhouse.org/sites/default/files/DR%20Congo%20-%20FINAL.pdf>> [Consulté le 17 octobre 2012].
- Stearns, J.K. 2013. Interview: Stabilizing the Kivus – lessons learned, the path ahead. *Congo Siasa*, 10 mars. Disponible sur : <<http://congosiasa.blogspot.com/2013/03/interview-stabilizing-kivuslessons.html>> [Consulté le 10 septembre 2014].
- Taras, R. et Ganguly R. 2009. *Understanding ethnic conflict*. Londres, Longman.
- Turner, T. 2007. *The Congo wars : Conflict, myth and reality*. New York, Zed Books.
- United Nations High Commissioner for Human Rights. 2010. Democratic Republic of the Congo, 1993–2003. *Nations Unies*. Disponible sur : <http://www.ohchr.org/Documents/Countries/ZR/DRC_MAPPING_REPORT_FINAL_EN.pdf> [Consulté le 13 août 2014].
- United Nations Security Council. 2001. Report of the panel of experts on the illegal exploitation of natural resources and other forms of wealth of the Democratic Republic of the Congo. *Nations Unies*. Disponible sur : <<http://www.un.org/News/Press/docs/2001/sc7057.doc.htm>> [Consulté le 4 juin 2013].
- United Nations Security Council. 2010. Security Council extends mandate of United Nations organisation mission in Democratic Republic of Congo until 30 June. *Nations Unies*. Disponible sur : http://www.un.org/en/ga/search/view_doc.asp?symbol=S/RES/1925%282010%29 [Consulté le 23 juillet 2014].
- United Nations Security Council. 2012. Addendum to the interim report of the group of experts on the Democratic Republic of the Congo (S/2012/348) concerning violations of the arms embargo and sanctions regime by the Government of Rwanda. *Nations Unies*. Disponible sur : <<http://daccess-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N12/393/39/PDF/N1239339.pdf?OpenElement>> [Consulté le 18 juillet 2014].
- United Nations and World Bank. 2008. The Democratic Republic of Congo Country Assistance Framework : A 'Big tent' built for 'Big Ideas'? Joint UN-WB review of the DRC CAF. *Nations Unies et Banque Mondiale*. Disponible sur : <http://www.peacekeepingbestpractices.unlb.org/pbps/Library/MONUC_CAF_LL_2008.pdf> [Consulté 9 juillet 2014].

- United States Holocaust Memorial Museum. 2010. DR Congo. *United States Holocaust Memorial Museum*. Disponible sur : <http://www.ushmm.org/genocide/take_action/atrisk/region/dr-congo/> [Consulté le 17 octobre 2013].
- Vlassenroot, K. 2000. Identity and insecurity: The building of ethnic agendas in South Kivu. In: Doom, R. and Gorus, J. (Sous la direction de) *Politics of identity and economics of conflict in the Great Lakes region*. Bruxelles, Presses Universitaires VUB.
- Vlassenroot, K. 2004. Land and conflict: The case of Masisi. In: Vlassenroot, K. and Raeymaekers, T. (Sous la direction de) *Conflict and social transformation in eastern DR Congo*. Gand, Academia Press Scientific Publishers, pp. 81–102.
- Vogel, C. 2013. Congo : Why UN peacekeepers have a credibility problem. *The Guardian*, 30 août. Disponible sur : <<http://www.theguardian.com/world/2013/aug/30/congo-un-peacekeepers-problem>> [Consulté le 7 août 2014].
- Wedeman, A. 2012. *Double paradox: Rapid growth and rising corruption in China*. New York, Presses Universitaires de Cornell.
- Wehr, P. 2006. *Conflict mapping*. Beyond Intractability. Disponible sur : <<http://www.beyondintractability.org/bi-essay/conflict-mapping>> [Consulté le 31 août 2012].
- Westing, A.H. 1986. *Global resources and international conflict: Environmental factors in strategic policy and action*. New York, Presses Universitaires d'Oxford.
- White, N.D. 2005. *The law of international organisations*. Manchester, Presses Universitaires de Manchester.
- Wright, A. 2008. Ethnic identity in the Democratic Republic of Congo. In: Kotzé D. et Solomon, H. (Sous la direction de) *The state of Africa: Post-conflict reconstruction and development*. Pretoria, African Institute of South Africa, pp. 81–106.

Carte de la RDC



Department of Field Support
Cartographic Section



THE AFRICAN CENTRE FOR THE CONSTRUCTIVE RESOLUTION OF DISPUTES

1992-2012

22 YEARS OF CONTRIBUTING TO PEACE

ACCORD House • 2 Golf Course Drive • Mount Edgecombe 4300 • RSA
Private Bag X018 • Umhlanga Rocks 4320 • South Africa

Tel +27 (0)31 502 3908 Fax +27 (0)31 502 4160
email info@accord.org.za Website <http://www.accord.org.za>